

Lancement des travaux du stade de football de Port-Gentil/Affaire des pierres disparues

Trois ressortissants français appréhendés

Vianney MADZOU
Port-Gentil/Gabon

Alec Mercier, 31 ans, son beau-frère Bertrand Teysse-dre et son ami David Douchet ont été interpellés puis placés en garde à vue, vendredi et samedi derniers, par les agents de l'antenne provinciale de la Police d'investigations judiciaires.

L'AFFAIRE du vol des premières pierres posées par le Chef de l'État et le prodige argentin du football, Lionel Messi, vient de connaître un tournant important, avec l'interpella-

tion du présumé auteur de cet acte, qui a fait grand bruit dans tout le pays. Ses deux présumés complices ont également été arrêtés. En effet, les agents de l'antenne provinciale de la police d'investigations judiciaires (PJ) ont appréhendé, vendredi dernier, le nommé Alec Mercier, sujet français, donné comme présumé voleur des briques hautement symboliques.

Lors de l'interrogatoire, ce dernier est vite passé aux aveux, en déclarant être surpris par l'ampleur que prend aujourd'hui cette affaire. "On s'est rendu sur le site à une heure du matin. C'était juste pour s'amuser.



Photo : Vianney Madzou

Bertrand Teysse-dre, ici, avec son complice de beau-frère.

J'ai pris avec moi deux briques dans mon jardin. J'étais accompagné de Bertrand et David. J'ai enlevé les briques posées, puis je les ai remplacées par celles que j'avais dans la voiture", a-t-il raconté aux enquêteurs. Le jeune Français, qui réside à Port-Gentil depuis

1989, peine visiblement à justifier son acte. Par la suite, il prétendra avoir même avoir agi ainsi sous l'emprise de l'alcool. Non sans déclarer qu'il voulait simplement "faire une blague à ses amis". Il affirme, par ailleurs, être passé devant la boîte de nuit connue sous le nom de "Duponnette", située à la Cité Shell, où il n'a pas hésité à inviter ses amis qui s'y trouvaient à toucher la brique de Messi. C'est à ce niveau qu'il aurait perdu l'autre brique, celle-ci s'étant brisée en tombant à terre. "Quand j'ai vu que l'affaire prenait d'autres proportions sur les réseaux sociaux et dans la presse, je

suis allé au large de la plage de Sogara, à bord d'un bateau, afin de jeter la brique que je gardais chez moi", a ajouté Alec Mercier, qui a été aussitôt placé en garde à vue. Le lendemain, samedi, dans la matinée, la PJ a procédé à l'interpellation de ses deux compagnons et compatriotes présentés, quant à eux, comme des présumés complices. Il s'agit de Bertrand Teysse-dre et David Douchet, qui ont également été placés en garde à vue. Soupçonnés de destruction et de dégradation d'un bien public, les trois compères devront être présentés devant le procureur de la République ce lundi.

Profanation de sépulture au village Mbila-Ntem

Sieur Bie Ntotome déterre le crâne de sa grand-mère!

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'intéressé aurait agi en compagnie de son présumé complice, Marie Saint-Clair Evoung Nze, connu par les services judiciaires pour avoir déjà séjourné à la prison de Port-Gentil pour des faits similaires. Aristide Bie Ntotome aurait désacralisé la sépulture de sa grand-mère, en emportant le crâne de cette dernière. Mais au regard de certaines révélations, d'autres personnes risqueraient fort bien d'être mises en cause dans le cadre de cette sombre affaire.

ARISTIDE Bie Ntotome, Gabonais âgé de 60 ans, enseignant retraité, a été appréhendé, le mercredi 22 juillet dernier, par les gendarmes de la brigade

de Ndjolé-centre. Il est poursuivi par la justice, qui l'a placé sous mandat de dépôt, deux jours plus tard, à la maison d'arrêt de Lambaréné, pour avoir profané la tombe de sa grand-mère à Mbila-Ntem, une bourgade située sur la rive gauche de l'Ogooué, dans le canton Samkita du département de l'Abanga-Bigné.

Le complice présumé de ce dernier, le nommé Marie Saint-Clair Evoung Nze, serait actuellement en cavale avec le crâne de la tombe vandalisée.

Les informations recueillies auprès des pandores dépêchés sur le terrain pour faire toute la lumière sur cette sombre affaire, attestent que les faits remontent au 1er juillet dernier. Aristide Bie Ntotome, qui est natif de Mbila-Ntem, se rend accompagné de son com-

plice au cimetière de la petite localité, sous le prétexte fallacieux de nettoyer la tombe de sa grand-mère. Mais la véritable intention des deux hommes est de déterrer le crâne de cet ascendant qui gît à cet endroit depuis des années. Cependant, la découverte, deux jours plus tard, par les villageois, de l'acte ignoble, va plonger toute la petite communauté dans une psychose sans précédent. De fil en aiguille, les soupçons de la population s'orientent sur Aristide et son mystérieux compagnon. D'autant plus qu'une femme, qui revenait des champs, aurait surpris les deux hommes en train d'accomplir leur basse besogne. D'où l'arrestation de l'enseignant retraité, le 22 juillet dernier, et l'ouverture immédiate d'une information

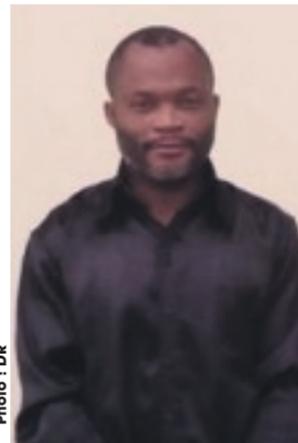


Photo : DR

L'enseignant retraité est actuellement en prison...

judiciaire destinée, non seulement à mettre le grappin sur son présumé complice, mais aussi, et surtout, à récupérer l'organe profané. « Les efforts que nous avons déployés pour boucler la procédure dans les délais requis se sont avérés infructueux. C'est pourquoi nous avons



Photo : DR

...alors que son présumé complice court toujours, avec le crâne issu de la profanation de cette tombe.

procédé au déferrement du mis en cause que nous avons sous la main », argue l'un des fins limiers de la brigade de Ndjolé-centre. L'enquête a également permis d'établir qu'Aristide Bie Ntotome est responsable d'un temple bwiti à Ndjolé. Lors de la

fouille du lieu sacré, les pandores ont d'ailleurs trouvé d'autres ossements utilisés dans le cadre des rituels. Lors de son audition, sieur Ntotome a expliqué son geste en prétendant avoir reçu des appels spirituels de la part de sa grand-mère. Aussi, pour passer l'acte, se mettra-t-il mis en contact avec le nommé Marie Saint-Clair Evoung Nze, qui est en outre connu des services judiciaires pour avoir déjà séjourné à la prison du Château à Port-Gentil, pour des faits similaires. Mais on affirme, à Ndjolé, que certaines personnalités politico-religieuses de la contrée risquent fort bien de se retrouver dans le collimateur du parquet de Lambaréné, dans le cadre de cette sordide affaire.

Accident au boulevard du bord de mer

Une course-poursuite se termine par un vol plané dans l'eau

SCOM
Libreville/Gabon

UNE dame, dont l'identité ne nous a pas été révélée, a failli passer de vie à trépas, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, dans les eaux troubles de la partie de la mer située en face de la présidence de la République. En effet, le véhicule de marque BMW au volant duquel elle se trouvait a effectué une sortie de piste, puis terminé sa course dans les eaux, après un vol plané.

La conductrice est aux trousses de son compagnon. La course-poursuite a lieu dans le sens Affaires étrangères-Rénovation. Parvenue aux feux tricolores jouxtant la présidence de la République, la dame perd le contrôle de la voiture. Le vol en direction de la mer, qu'elle effectue ensuite, paraît avoir été surtout provoqué par le mur de protection placé à cet endroit, et qu'elle a heurté violemment. La victime doit sa survie grâce aux éléments de la Garde républicaine (GR) en faction au palais de la présidence, qui ont promptement plongé pour la sortir de l'eau. Elle a ensuite aus-



Photo : Benjamin PENDI

Le bord de mer, où un plongeur spectaculaire a failli coûté la vie à une dame au volant d'un BMW.

sitôt été acheminée aux urgences du Centre hospitalo-universitaire de Libreville (Chul). Les jours de cette dernière ne seraient plus en danger.



LYBEK 2015